



Le régime simplifié ou normal de la TVA et acquisitions intracommunautaires

Actualité législative publié le 14/02/2023, vu 679 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Petites entreprises, régime simplifié ou normal de la TVA et acquisitions intracommunautaires, exclusion du RSI

Code général des impôts ou CGI, dila, légifrance :

Article 287

[...]

3 ter. Les redevables placés sous le régime simplifié d'imposition prévu à l'article 302 septies A déposent mensuellement la déclaration mentionnée au 1 du présent article dès lors qu'ils réalisent des acquisitions intracommunautaires, des importations ou des sorties des régimes suspensifs mentionnés au 2° du I de l'article 277 A. La première de ces déclarations récapitule l'ensemble des opérations pour lesquelles la **taxe** est devenue exigible depuis le début de l'exercice en cours.

Toutefois, lorsque la **taxe** exigible annuellement est inférieure à 4 000 €, ils sont admis à déposer leurs déclarations par trimestre civil.

[...]

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044983781/2022-01-01

DE PLUS :

<https://www.tgs-france.fr/blog/tva-a-l-importation-et-sur-les-acquisitions-intracommunautaires-nouvelles-modalites-declaratives/>

<https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/2418-PGP.html/identifiant=BOI-TVA-DECLA-20-20-30-10-20230118>

FORUM :

https://www.legavox.fr/forum/administratif-fiscal/droit-fiscal/impots/regime-suite-reforme-intracommunautaire_153417_1.htm